Image not found or type unknown

Certificat de Refus de porte fort

Par **MONT**, le **11/04/2016** à **18:17**

Bonjour,
je m'occupe actuellement de la succession de ma femme qui a perdu sa mère récemment. La caisse de retraite CARSAT de sa mère lui réclame un certificat d'hérédité qui m'a été fourni par la Mairie et "un refus de porte fort". Malgré mes recherches je ne trouve pas à quoi cela correspond ;Je trouve le certificat de porte fort qui est d'ailleurs stipulé dans le certificat d'hérédité mais ce refus de porte fort je ne sais pourquoi on me réclame ce document et à quoi il correspond.
Merci de m'éclairer sur ce sujet.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés